



TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2018 PARTICULIERS



COMPOSITION DES PRIX

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :



ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Montant pour l'électricité fournie.



UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.



UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau



TAXES PUBLIQUES ET ÉMOLUMENTS

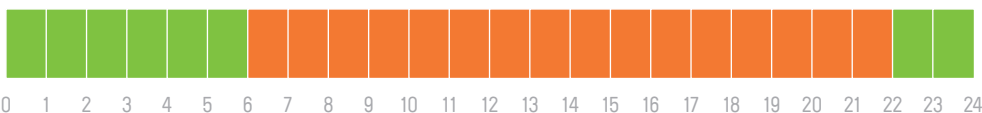
Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

HORAIRE HEBDOMADAIRE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES

Lundi à dimanche

Heures pleines

Heures creuses



Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

VOTRE ENGAGEMENT, VOTRE CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ

Les contrats Energies Libres vous permettent de choisir le moyen de production et la provenance de votre électricité.

CONTRATS ÉNERGIES LIBRES	TERRE D'ICI + 3 ct./kWh ²	TERRE ROMANDE + 1.5 ct./kWh ¹	TERRE SUISSE Produit de référence	TARIF STANDARD - 0.3 ct./kWh ³
PROVENANCE	100 % suisse romande (dont 50 % solaire de proximité)	100 % suisse romande	100 % suisse	100 % suisse
PRODUCTION	50% solaire 50% hydraulique	100 % hydraulique	100 % hydraulique	100 % certifiée
AVANTAGES	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques Bon d'achat de CHF 100.- valable sur des ampoules LED Kit de maîtrise de l'énergie	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques Bon d'achat de CHF 100.- valable sur des ampoules LED	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques	—

La composition des contrats Energies Libres est attestée par TÜV SÜD.



TÜV SÜD certifie le mix d'électricité fournie par Romande Energie (« mix fournisseur »).

¹ soit un surcoût d'environ 8 % sur votre facture.

² soit un surcoût d'environ 16 % sur votre facture.

³ soit environ 2 % de moins sur votre facture.

PROFILS DE CONSOMMATION

VOUS CONSOMMEZ MOINS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

Simple, M1: Ce profil est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

Double, M2: Ce profil s'adresse aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir tableau). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

IN DUP Basse: Ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible durée d'utilisation de la puissance (DUP*). Il s'applique lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3500 heures par année.

IN DUP Haute: Ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3500 heures par année.

*DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle 1/4 horaire moyenne (kW).

**POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.ROMANDE-ENERGIE.CH**

Comment estimer le montant de sa facture ?

Pour connaître le prix du kWh applicable à votre situation personnelle, utilisez le simulateur de facture sur

www.romande-energie.ch, rubrique Particuliers.

Prix 2018 - FMA - Particuliers

ÉNERGIES ÉLECTRIQUES



TERRE SUISSE

TERRE ROMANDE

TERRE D'ICI

TARIF STANDARD

ACHEMINEMENT REGIONAL & RESEAU DE TRANSPORT NATIONAL



swissgrid

TARIFS	HP	HC	HP	HC	HP	HC	HP	HC
	cts/kWh	cts/kWh	cts/kWh	cts/kWh	cts/kWh	cts/kWh	cts/kWh	cts/kWh
M1	8.90		10.40		11.90		8.60	
M2	9.30	6.00	10.80	7.50	12.30	9.00	9.00	5.70
IN DUP Basse	7.50	5.00	9.00	6.50	10.50	8.00	7.20	4.70
IN DUP Haute	7.50	5.00	9.00	6.50	10.50	8.00	7.20	4.70

HP	HC	Abonnement	Puissance
cts/kWh	cts/kWh	CHF/mois	CHF/kW/mois
7.50		12.00	–
8.50	4.70	20.00	–
6.40	3.90	35.00	3.50
6.00	3.70	35.00	4.40

S'AJOUTENT AUX PRIX CI-DESSUS :

Taxes publiques

Taxe fédérale (RPC)	2.3 ct. / kWh
Taxe cantonale *	0.18 ct. / kWh
Emolument cantonal	0.02 ct. / kWh
Emolument communal	0.70 cts / kWh
Taxe communale spécifique *	non

* Non assujettie à la TVA.

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

Un abonnement complémentaire de CHF 60.00 HT/mois sera facturé par point de mesure aux clients ayant exercé leur droit d'éligibilité, afin de couvrir partiellement les frais de transmission des données.

HP : heures pleines

HC : heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 8 %.

Les conditions d'application de ces prix sont disponibles sur www.romande-energie.ch (Rubrique Prix, Fiches explicatives).

Energie réactive facturée : 3.5 ct./kVAh à partir d'un cos ϕ inférieur à 0.90.

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2018 PROFESSIONNELS

COMPOSITION DES PRIX

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :



ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Montant pour l'électricité fournie.



UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.



UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau



TAXES PUBLIQUES ET ÉMOLUMENTS

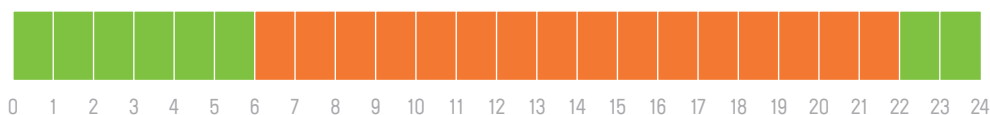
Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

HORAIRE HEBDOMADAIRE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES

Lundi à dimanche

Heures pleines

Heures creuses



Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

VOTRE ENGAGEMENT, VOTRE CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ

Les contrats Energies Libres vous permettent de choisir
le moyen de production et la provenance de votre électricité.

CONTRATS ÉNERGIES LIBRES	VIA D'ICI + 1.5 ct./kWh ²	VIA ROMANDE + 0.2 ct./kWh ¹	VIA SUISSE Produit de référence	TARIF STANDARD - 0.3 ct./kWh ³
PROVENANCE	100 % suisse romande (dont 50 % solaire de proximité)	100 % suisse romande	100 % suisse	100 % suisse
PRODUCTION	50% solaire 50% hydraulique	100 % hydraulique	100% hydraulique	100 % certifiée

La composition des contrats Energies Libres est attestée par TÜV SÜD.



TÜV SÜD certifie le mix d'électricité fournie par Romande Energie (« mix fournisseur »).

¹ soit un surcoût d'environ 1 % sur votre facture.

² soit un surcoût d'environ 8 % sur votre facture.

³ soit environ 2 % de moins sur votre facture.

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.ROMANDE-ENERGIE.CH

PROFILS DE CONSOMMATION

VOUS CONSOMMEZ MOINS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

Simple, M1: Ce profil est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

Double, M2: Ce profil s'adresse aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir tableau). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

IN DUP Basse: Ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible durée d'utilisation de la puissance (DUP*). Il s'applique lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3500 heures par année.

IN DUP Haute: Ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3500 heures par année.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 1.5 GWH PAR ANNÉE AVEC UNE PUISSANCE SUPÉRIEURE À 400 KW

MT DUP Basse: Ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP * est inférieure ou égale à 3 500 heures par année.

MT DUP Haute: Ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP * est supérieure à 3 500 heures par année.

* DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle 1/4 horaire moyenne (kW).

Prix 2018 - FMA - Professionnels

ÉNERGIES ÉLECTRIQUES



VIA SUISSE

VIA ROMANDE

VIA D'ICI

TARIF STANDARD

ACHEMINEMENT REGIONAL & RESEAU DE TRANSPORT NATIONAL



swissgrid

TARIFS	HP cts/kWh	HC cts/kWh	HP cts/kWh	HC cts/kWh	HP cts/kWh	HC cts/kWh	HP cts/kWh	HC cts/kWh
M1	8.90		9.10		10.40		8.60	
M2	9.30	6.00	9.50	6.20	10.80	7.50	9.00	5.70
IN DUP Basse	7.50	5.00	7.70	5.20	9.00	6.50	7.20	4.70
IN DUP Haute	7.50	5.00	7.70	5.20	9.00	6.50	7.20	4.70
MT DUP basse	7.50	5.00	7.70	5.20	9.00	6.50	7.20	4.70
MT DUP haute	7.50	5.00	7.70	5.20	9.00	6.50	7.20	4.70

HP cts/kWh	HC cts/kWh	Abonnement CHF/mois	Puissance CHF/kW/mois
7.50		12.00	–
8.50	4.70	20.00	–
6.40	3.90	35.00	3.50
6.00	3.70	35.00	4.40
3.90	2.30	40.00	4.30
3.00	1.70	40.00	6.50

Energie réactive facturée : 3.5 ct./kVAh à partir d'un cos ϕ inférieur à 0.90.

S'AJOUTENT AUX PRIX CI-DESSUS :

Taxes publiques

Taxe fédérale (RPC)	2.3 ct. / kWh
Taxe cantonale *	0.18 ct. / kWh
Emolument cantonal	0.02 ct. / kWh
Emolument communal	0.70 cts / kWh
Taxe communale spécifique *	non

* Non assujettie à la TVA.

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

Un abonnement complémentaire de CHF 60.00 HT/mois sera facturé par point de mesure aux clients ayant exercé leur droit d'éligibilité, afin de couvrir partiellement les frais de transmission des données.

HP : heures pleines

HC : heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 8 %.

Les conditions d'application de ces prix sont disponibles sur www.romande-energie.ch (Rubrique Prix, Fiches explicatives).